



The Property Registry

A Special Operating Agency of the Province of Manitoba

Office d'enregistrement des titres et des instruments

Un organisme de service spécial de la Province du Manitoba

May 29, 2006

Le 29 mai 2006

To:: *All Clients of the Manitoba Land Titles System*

Destinataires : *Tous les clients du système de titres fonciers du Manitoba*

Re: *Declaration from Purchaser – The Condominium Amendment Act*

Objet : *Déclaration solennelle de l'acheteur – Loi modifiant la Loi sur les condominiums*

The Condominium Amendment Act - Bill 31 was given royal assent June 16, 2005 as S.M. 2005 Cap. 29. Certain provisions are to come into force on the day fixed by proclamation.

La Loi modifiant la Loi sur les condominiums, le projet de loi 31, a reçu la sanction royale le 16 juin 2005 comme L.M. 2005, c. 29. Certaines dispositions entreront en vigueur à la date fixée par proclamation.

Subsection 8 (1.0.3) has now been proclaimed (effective September 1, 2006) and requires a District Registrar to accept for registration, a transfer of land for a unit only where accompanied by a statutory declaration from the purchaser regarding financial statements and a cooling-off period. Either a statutory declaration or a schedule completed pursuant to *The Real Property Act* will be acceptable for registration at the Land Titles Office.

Le paragraphe 8(1.0.3) est maintenant adopté (date d'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre 2006) et exige qu'un registraire de district n'accepte d'enregistrer un acte de transfert d'un bien-fonds relatif à une partie privative que s'il est accompagné d'une déclaration solennelle de l'acheteur portant sur les états financiers devant être communiqués et la période de réflexion devant être accordée. L'un ou l'autre des documents suivants sera accepté pour l'enregistrement au Bureau des titres fonciers : une déclaration solennelle ou une annexe dûment remplie conformément à la *Loi sur les biens réels*.

A schedule form setting out the form that would be acceptable to the Land Titles Office is attached.

Vous trouverez en pièce jointe un exemple d'annexe qui serait acceptable pour le Bureau des titres fonciers.

Attachment

Pièce jointe

Le registraire général et
Chef de l'exploitation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R.M. Wilson', written over a light blue horizontal line.

R.M. Wilson
Registrar General and
Chief Operating Officer